

# L'Armée du salut fait la paix avec Genève

**Foyer** Une fondation reprend le «Cœur des Grottes».

FEDELE MENDICINO

**Le foyer d'accueil** Le Cœur des Grottes passe des mains de l'Armée du salut (AdS) à celles d'une fondation. Hier, les deux parties ont annoncé avoir enterré la hache de guerre après 70 jours de négociations.

Rappelons que le conflit remonte à la fin 2005. Le major Evelyne Gosteli, directrice du foyer pour femmes, accusait la centrale de l'AdS, à Berne, de ponctionner excessivement les institutions locales subventionnées par l'Etat. Le «QG» avait décidé de se passer des services de la salutiste. Un comité de soutien à Evelyne Gosteli s'était alors créé, avec à sa tête, le médecin Jean-Charles Rielle.

C'est ce dernier qui a participé aux pourparlers avec la

centrale et qui devient aujourd'hui président de la fondation de droit privé. L'AdS renonce à poursuivre son ex-employée pour diffamation et cette dernière n'ira pas aux Prud'hommes. «Nous avons fait table rase des griefs et allons continuer la mission du foyer», assure Jean-Charles Rielle.

**Quatre-vingt mille francs de loyer**

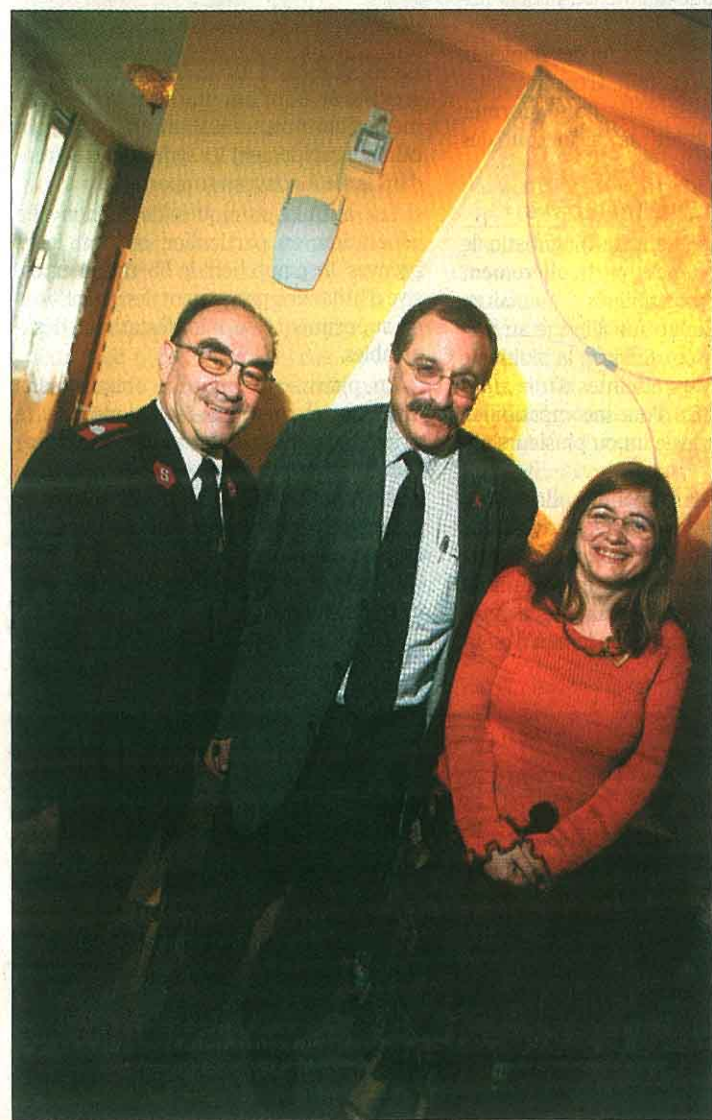
Qu'est ce qui va changer? Le personnel reste en place. La directrice aussi. Elle abandonne son engagement à l'AdS et bénéficiera au passage d'un salaire plus élevé que les rémunérations modestes des salutistes.

Combien? «Je ne veux pas en parler», souligne-t-elle. L'AdS, qui dirige à Genève trois institutions, garde la propriété des deux bâtiments du foyer. Elle facturera un loyer de quelque 80 000 par an à la fondation.

«J'aurais préféré conserver cette institution au sein de notre organisation, a déclaré Edouard Braun, le chef national de l'AdS. L'essentiel était de mettre un terme au conflit.» A l'époque du litige, l'Etat et la Ville avaient gelé les subventions 2005 à l'antenne genevoise afin de demander des clarifications sur le niveau des charges administratives du QG. «Comme le conflit est réglé, on

va nous débloquer les aides gelées», explique Pierre Reift, porte-parole de l'AdS. Une information confirmée par Eric Etienne, directeur adjoint à la Direction générale de l'action sociale. Les ponctions bernoises étaient-elles excessives? Visiblement pas. «Mais nous allons faire un examen très approfondi de la bonne utilisation des subventions allouées.»

La fondation table sur les mêmes subventions (350 000 francs) pour un budget annuel de 1,5 million. «Nous mènerons nos propres collectes de fonds afin de financer cette institution», conclut le vice-président Patrice Raynaud.



Major R. Magnin, J.-C. Rielle et E. Gosteli. Ils sont parvenus à un accord après septante jours de négociations. (VOGELSANG)